

BUDGET PREVISIONNEL ¹) "Frédéric ZEITOUN - 2ème édition"

DEPENSES ²		RECETTES	
Frais spectacle ^(a)	1600,00	Autofinancement	229,14
ET MOI ?	500,00		
BERLINGOT (Zeitoun)	1100,00		
Déplacements ^(b)	35,00	Participation des personnes ^(d)	700,00
HOTEL	149,10		
Boissons et alimentation	400,00		
		Autres financements	400,00
Achat de fournitures ^(c)	150,00		
Assurances	137,00		
Tracts, affiches (10 affiches)	35,88		
		Aide demandée au PIC	1363,00
Taxes (SACEM)	185,16		
Divers			
Valorisation du bénévolat	1000,00	Don des bénévoles	1000,00
Sous-total des dépenses engagées	3692,14		
Financement d'un autre projet ^(e)			
Total	3692,14	Total	3692,14

¹ **Ne pas inscrire les centimes**

² **Joindre impérativement les devis**

^(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

^(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

^(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

^(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

^(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET Fait à : Roubaix Date : 03/05/2023